



■ A SUIVRE

Fête de la Constitution polonaise

Le comité catholique polonais de Lorraine invite les fidèles à la fête de la Constitution polonaise du 3 mai 1791, qui se déroulera à l'église Saint-Maximin à Mondelange le mardi 1er mai à 14h30 et après à 16h à la salle de Robert-Honecker (à côté de la mairie). Au programme : chorale polonaise Sainte-Cécile, les enfants de l'école polonaise de Metz et l'ensemble Wieliczka de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.

Soirée LorrAfrique

L'association LorrAfrique organise vendredi 4 mai à 19h30 au restaurant Le Teranga, 18, impasse Chaplerue à Metz une soirée avec repas sénégalais, animations africaines et jeux, dont les bénéficiaires serviront à financer un projet de Centre artisanal à Sakou, un village du Burkina Faso. L'association y a déjà construit des moulins à mil. Prix, 22 €, boissons et animations incluses. Réservations : LorrAfrique tél. 06 61 53 88 82.

Sandrine COCHARD
pédicure - podologue D.E.
podoréflexologue
vous informe du

**TRANSFERT
DE SON CABINET**

au 140, rue de Marly
57950 MONTIGNY-LÈS-METZ
Tél. 03 87 66 84 37
Consultation sur rendez-vous

AC874804

■ MANIFESTATION

Les cyclistes en t... des points noirs

Sous l'impulsion de l'infatigable association Metz à vélo, une centaine de cyclistes a fait le tour de la ville, pointant de la roue les endroits dangereux, parfois véritables pièges pour les cyclistes, hier en fin de matinée. Rien de plus flippant que de se faire raser par un bus sur une artère très fréquentée et accidentogène, comme le boulevard Paixhans par exemple. Rien de plus frustrant que de rouler sur les trottoirs de peur de se faire renverser ou de bousculer un piéton. Mais tous ceux qui ont choisi le vélo comme moyen de transport ont-ils vraiment le choix ?

Seuls, en couple, ou en famille, une centaine d'utilisateurs de la bicyclette a fait le tour de la ville, pointant de la roue les endroits dangereux, parfois véritables pièges pour les cyclistes, hier en fin de matinée. Rien de plus flippant que de se faire raser par un bus sur une artère très fréquentée et accidentogène, comme le boulevard Paixhans par exemple. Rien de plus frustrant que de rouler sur les trottoirs de peur de se faire renverser ou de bousculer un piéton. Mais tous ceux qui ont choisi le vélo comme moyen de transport ont-ils vraiment le choix ?

Alors hier, une fois de plus, l'association Metz à vélo s'est fait entendre des badauds et a tenu à montrer à la municipalité que le combat continue mais si elle reconnaît les projets déjà réalisés et ceux en cours. Notamment entre Metz-centre et Montigny-centre ainsi qu'entre la gare et l'Esplanade. A ce propos tous les utilisateurs de l'avenue André Malraux, voir du boulevard Paixhans, ont tout intérêt à rester le long des berges pour rejoindre le centre ville.

C'est beaucoup plus sympa et surtout moins risqué !

A quand une véritable politique ?

Le discours de ces ardents défenseurs du droit de rouler en toute sécurité à bicyclette n'a pas varié. Ils estiment toujours que comparée aux autres villes « il reste beaucoup de choses à faire à Metz ». « Alors que certaines villes en sont déjà à réaliser l'audit de leur réseau cyclable, ici, nous n'en sommes même pas encore à la mise en œuvre sérieuse du schéma cyclable du plan de déplacements urbains de 1999 » argue un responsable. Et de poursuivre : « Alors que nous avons appelé dès l'automne 2005 à une prise de compétence de la Communauté d'Agglomération pour qu'elle s'engage réellement et dispose de la capacité de réaliser un véritable réseau d'itinéraires cyclables et malgré la volonté de nombreux élus de la CA2M, cet espoir a été simplement balayé d'un revers de la main ».

L'association a recensé les passages qui lui semblent les plus redoutables comme les gros carrefours (place Ma-



Petits et grands

zelle), les ponts et pratiquement toutes les grandes artères.

Ainsi hier, la colonne de cyclistes est passée sur les pavés de la rue Juge Michel près du tribunal, le Moyen-pont, le Pont-des-Morts, la rue de

■ URBANISME

nouveau giratoire oberling

Cinq branches et « vélo-compatible »

Le maire de Metz, Jean-Marie Rausch, a inauguré le nouveau giratoire Oberling, à l'intersection des rues du Professeur Oberling, des Hauts-Peupliers, Montplaisir, du général Dalstein et Josph-Hénot. Un rond-point

